



Rapport d'activités du PS genevois 60+ 2022-2023

Le groupe genevois PS60+ (PSG60+) a été créé en 2011 sous l'impulsion de Jean-Pierre Thorel, c'est donc déjà la onzième année d'activités qui fait l'objet du présent rapport.

Les membres du PSG60+ se sont réunis huit fois en 2022 avec une fréquentation malheureusement en baisse (présence fidèle d'une dizaine de personnes). Un procès-verbal de décisions est rédigé après chaque séance et conservé dans les archives du groupe. En 2023, les réunions seront bimensuelles, afin de ne pas éparpiller nos forces.

Conférence PS60+ du 24 septembre sur l'Europe, organisée par notre groupe :

Tous les participants (130 dont 25 Genevois) semblent avoir été très satisfaits de la journée. Elle a été jugée comme « *Une journée-conférence dynamique, active, intéressante* » par Mario Carera, vice-président du PSS60+. Les différentes interventions, entendues lors de cette journée et dans une très large majorité de haut niveau, se sont conclues par l'adoption d'une résolution « *Pour une adhésion de la Suisse à l'Union européenne* », transmise au Congrès du PSS à Bâle, les 29 et 30 octobre derniers, qui a pris position en publiant le document « *Vers une Europe sociale et démocratique* ».

Vous pouvez retrouver les présentations PowerPoint de cette conférence sur <https://www.sp-ps.ch/fr/agenda/journee-sur-leurope-du-ps60/>.

Vous trouverez aussi le document adopté à Bâle sur : https://www.sp-ps.ch/wp-content/uploads/2022/05/strategie-politique-europeene-vers-une-europe-sociale-et-democratique-juin2022_fr.pdf

Deux ateliers sont actuellement en phase de développement :

Actuellement deux ateliers ont été organisés et font l'objet d'un suivi :

1) Un atelier santé

Ce premier atelier a débouché sur la création d'un groupe de veille du suivi de la votation sur les soins infirmiers forts et de longue durée. Ledit groupe a été constitué.

C'est un des piliers de la Commission Santé du parti.

2) Un atelier citoyenneté :

Un projet de résolutions, s'articulant sur trois axes, est en préparation :

- « Introduire un **droit à la formation pour les seniors** y compris dans les domaines extraprofessionnels et notamment dans le numérique ». Le groupe propose : « *lutter contre la*

fracture numérique en conservant l'offre d'une administration réelle privilégiant le contact humain derrière ses guichets. »

- Dans les nouveaux quartiers, élaborer un **plan de cohésion sociale** avant l'arrivée des habitants, incluant tous les moyens concrets permettant de faire fonctionner l'intergénérationnel et les contrats de quartier.
- Associer les seniors à l'élaboration des politiques publiques

2022 fut donc pour le groupe PSG60+ une année riche en événements et avancées !

Pour le groupe PSG60+
Christian Staub et Françoise Schenk-Gottret, coprésident-e-s

Septembre 2023